DECISION DU MAIRE

Référence : 2024-04

Objet : Avenant n°02 au marché : Transport scolaire

Le Maire de la commune de Saint-Yrieix sur Charente ;
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n° 2020-05-07 du conseil municipal en date du 26 mai 2020 déléguant au maire, pour la durée du mandat, l'attribution prévue au 4° de l'article 2122-22 du CGCT ;
Vu le marché à procédure adaptée passé avec le GIE Cars DE MAILLARD et Cars ROBIN notifié le 11 juillet 2023 ;
CONSIDERANT la nécessité de conclure un avenant pour créer quatre sous-parties de distances sur la tranche 0/40 km au circuit (n°6) : transports occasionnels ;

DECIDE

Article 1 : Un avenant n°2 est passé au marché « Transport scolaire » conclu entre la commune de Saint-Yrieix sur Charente et le GIE Cars DE MAILLARD et Cars ROBIN.

Article 2 : Les conditions économiques du marché ne sont pas modifiées et restent les suivantes : accord cadre sans minimum, avec un montant maximum fixé à 120 000 € HT.

Les prix sont indiqués dans le bordereau de prix du circuit n°6 comme suit :

Description du besoin	Unitée de calcul	Prix forfaitaire en € HT
De 0 à 10 kms de l'école (aller/retour) Navette sur un site situé sur le Grandangouleme Véhicule type scolaire (55 à 63 places)	Par Navette aller/retour Sans véhicule mis à disposition	87,38
De 0 à 10 kms de l'école (aller/retour) Navette sur différents sites situés sur le Grandangouleme Véhicule type scolaire (55 à 63 places)	Par Navette aller/retour Avec véhicule mis à disposition une demi-journée	189,88
	Par Navette aller/retour Avec véhicule mis à disposition une journée	264,22
De 10 à 20 kms de l'école (aller/retour) Navette sur un site situé sur le Grandangouleme Véhicule type scolaire (55 à 63 places)	Par Navette aller/retour Sans véhicule mis à disposition	109,56
De 10 à 20 kms de l'école (aller/retour) Navette sur différents sites situés sur le Grandangouleme Véhicule type scolaire (55 à 63 places)	Par Navette aller/retour Avec véhicule mis à disposition une demi-journée	207,27
	Par Navette aller/retour Avec véhicule mis à disposition une journée	275,31
De 20 à 30 kms de l'école (aller/retour) Navette sur un site situé sur le Grandangouleme Véhicule type scolaire (55 à 63 places)	Par Navette aller/retour Sans véhicule mis à disposition	131,73

De 20 à 30 kms de l'école (aller/retour) Navette sur différents sites situés sur le Grandangouleme Véhicule type scolaire (55 à 63 places)	Par Navette aller/retour Avec véhicule mis à disposition une demi-journée	218,36
	Par Navette aller/retour Avec véhicule mis à disposition une journée	286,40
De 30 à 40 kms de l'école (aller/retour) Navette sur un site situé sur le Grandangouleme Véhicule type scolaire (55 à 63 places)	Par Navette aller/retour Sans véhicule mis à disposition	165,00
De 30 à 40 kms de l'école (aller/retour) Navette sur différents sites situés sur le Grandangouleme Véhicule type scolaire (55 à 63 places)	Par Navette aller/retour Avec véhicule mis à disposition une demi-journée	241,29
	Par Navette aller/retour Avec véhicule mis à disposition une journée	334,53

Article 3 : Le présent avenant sera transmis au représentant de l'Etat dans le département et prend effet dès sa notification.

Article 4 : Copie de la présente décision sera adressée à Madame la Préfète de la Charente et publiée en la forme ordinaire.

Fait à Saint-Yrieix, le 25 mars 2024.

Le Maire,
Jean-Jacques FOURNIÉ.

MAIRIE DE ST-YRIEIX-SUR-CHARENTE 16710

En application des dispositions des articles R. 421-1 et R.421.5 du code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

CERTIFIE EXECUTOIRE		
Réception à la Préfecture de la Charente le : 25/03/2024	*Publication par voie électronique le* : 25/03/2024	*Notification le* : ----------

A Saint-Yrieix, le 25/03/2024

Le Maire,
Jean-Jacques FOURNIÉ

MAIRIE DE ST-YRIEIX-SUR-CHARENTE 16710

AR Prefecture

016-211603584-20240325-R_COM_2024_04-AR
Reçu le 25/03/2024
Publié le 25/03/2024

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE11**

RAPPORT DE PRESENTATION D'UN AVENANT N°02[1]

Le formulaire EXE11 est un modèle de rapport de présentation, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, après la conclusion d'un avenant à un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

MAIRIE DE SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE
Direction des ressources
19 avenue de l'Union - BP 10022
16710 SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE
Adresse électronique : contact@saintyrieix-16.fr
Numéros de téléphone : Tél : 05.45.38.69.50

B - Identification du titulaire du marché public

(Cocher la case correspondante.)

☒ Le titulaire s'est présenté seul :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

GIE Cars De MAILLARD et Cars ROBIN
Adresses postale : 35, Route de Vars
16160 GOND PONTOUVRE
Adresse électronique : mathieu.hamon@groupelevacon.com
Numéros de téléphone et de télécopie : Tél : 05 45 95 10 19 / Fax : 05 45 68 25 04
Numéro SIRET : 402 332 142 00015

☐ Le titulaire est un groupement d'entreprises : *(Cocher la case correspondante.)*

☐ conjoint OU ☐ solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire : *(Cocher la case correspondante.)*

☐ Non OU ☐ Oui

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

AR Prefecture
016-211603584-20240325-R-COM_2024_04-AR
Reçu le 25/03/2024
Publié le 25/03/2024

(Préciser, dans le tableau ci-dessous, l'identité de chaque membre du groupement d'entreprises titulaire. En cas de groupement conjoint, sont également indiquées les prestations que chacun des membres du groupement s'est engagé à réaliser. Identifier le mandataire désigné pour représenter le groupement et coordonner les prestations.)

Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**)Pour les groupements conjoints

C - Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné)

MAPA-2023-05
Transport scolaire

D - Economie générale du marché public

- Référence du marché public : MAPA 2023-05
- Procédure de passation choisie : adaptée ouverte
- Date d'attribution du marché public : 11/07/2023
- Instance d'attribution du marché public : pouvoir adjudicateur
- Date de notification du marché public : 11/07/2023
- Durée d'exécution du marché public : durée de l'année scolaire : du 04/09/2023 au 05/07/2024
- Code CPV principal : 601 300 00-8

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

- Nombre et objet des tranches conditionnelles prévues : néant
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 10 %
  - Montant Maximum HT : 120 000,00 Euros
  - Montant Maximum TTC : 132 000,00 Euros

E - Récapitulatif des modifications apportées au marché public

AR Prefecture
016-211603584-20240325-R_COM_2024_04-AR
Reçu le 25/03/2024
Publié le 25/03/2024

(Indiquer, dans le tableau ci-dessous, toutes les modifications apportées au marché public, par avenant ou décision de poursuivre, même si elles n'ont eu aucune incidence sur le montant du marché public.)

Nature de l'acte modificatif	Numéro de l'acte modificatif	Date de notification de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif		% d'écart introduit par l'acte modificatif
			HT	TTC	
Ajout d'un circuit n°06 et modification du CCP à l'article 4.2	01	15/03/2024	0 €	0 €	0
TOTAL					
Nouveau montant du marché public					

F - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par l'avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Circuit n°6 : Découpage des distances de 0 à 40 kms en quatre sous parties :

- 0 à 10 kms
- 10 à 20 kms
- 20 à 30 kms
- 30 à 40 kms

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☒ Non ☐ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 0%
- Montant HT : 0,00 Euros
- Montant TTC : 0,00 Euros
- % d'écart introduit par l'avenant : 0 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant Maximum HT : 120 000,00 Euros
- Montant Maximum TTC : 132 000,00 Euros

AR Prefecture
01
Reçu le 25/03/2024
Publié le 25/03/2024

G - Procédure de conclusion de l'avenant

- Date de signature de l'avenant par le titulaire du marché public : 12/03/2024
- Date d'avis de la commission d'appel d'offres *(le cas échéant.)* : ……
- Date de signature de l'avenant par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : 12/03/2024
- Notification au titulaire prévue par voie électronique : ☒ Non OU ☐ Oui

(Cocher la case correspondante.)

H - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Saint-Yrieix sur Charente, le 25/03/2024

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire,
Jean-Jacques FOURNIÉ